

Le Règlement Adulte

ENGAGEMENT: Epreuve ouverte à tous, licenciés et non-licenciés.

→ Course 12,5 km de cadets (nés en 2001 et avant) à vétérans : Départ / 18h00

Clôture des inscriptions sur place à 17h30 : course limitée à 1000 participants

Certificat médical

C' est une condition obligatoire pour participer à une manifestation sportive. Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, l' organisateur s' assurera, au regard de l' article L.231-3 du Code du Sport, que les participants :

- sont titulaires d' une Licence Athlé Compétition ou d' un Pass' Running délivrés par la Fédération Française d' Athlétisme

- ou, pour les non adhérents à la FFA, **sont titulaires d' un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l' Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d' un an à la date de la compétition** ou sa photo-copie. Ce document sera conservé en original ou en copie par l' organisateur en tant que justificatif en cas d' accident .

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Le Règlement Enfant

ENGAGEMENT: Epreuve ouverte à tous, licenciés et non-licenciés.

→ 6 à 9 ans «Animation des étoiles de mer» Endurance de 8 minutes • Départ à 14h30

→ 10 à 12 ans «Animation des bigorneaux» 1500 mètres • Départ à partir de 14h45

→ 13 à 16 ans «Animation des étrilles» 3000 mètres • Départ à partir de 15h00

Parcours en boucle de 1000 mètres

Inscription sur place à partir de 13h00

Autorisation parentale obligatoire



course des **2** plages
Neuvième édition

Résultats
sur
bibchip.fr

Inscriptions en ligne
sur notre site internet
Inscriptions par courrier
Inscriptions SUPER U
Breignolles /mer
Inscriptions INTERSPORT
Saint Gilles Croix de Vie

NOM (en majuscules):.....PRÉNOM :

SEXE M / F NATIONALITÉ NÉ(E) LE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE

TÉL. : MAIL :

LICENCIÉ : NON / OUI N° LICENCE :

CLUB : CATÉGORIE :

Pour les non-licenciés, certificat médical obligatoire (datant de moins d'un an à la date de la compétition) à présenter au plus tard à la remise du dossard (si inscription sur place).

Autorisation parentale pour les mineurs - Animation gratuite pour les enfants.

Joindre à ce bulletin le règlement de 8 euros (licenciés)* ou 10 euros (pour les non-licenciés* et envoyer le tout avant le 28 avril 2017 à :

Jogging Loisir Breignollais

Mme BOUDAUD Marie Thérèse - 6 rue des Baquets 85470 BREIGNOLLES SUR MER

* 3 euros de plus pour les réservations sur place (au départ de la course)

Coupon à nous retourner accompagné du certificat médical (également téléchargeable sur internet) avec une **NON CONTRE INDICATION** à la pratique de la course à pied y compris en compétition

SUPER U
Breignolles sur Mer
www.superu-breignollessurmer.com

INTERSPORT
LE SPORT COMMENCE ICI!
CHALLANS - ST GILLES - OLONNE

signature du représentant légal pour les mineurs

nom & signature :

12,5 Km de Course Nature Adultes

DE LA GRANDE PLAGE • SAINT GILLES CROIX DE VIE
À LA NORMANDELIÈRE • BREIGNOLLES SUR MER

